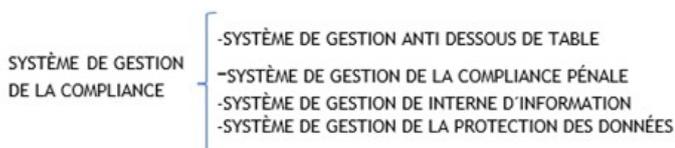


POL-05-POLITIQUE DE COMPLIANCE GLOBALE

Manifestation de l'objectif

L'objectif de cette politique est d'établir des lignes directrices obligatoires pour la mise en œuvre d'une culture éthique, durable et intègre, ainsi qu'un système de gestion de la Compliance, afin de prévenir et d'atténuer tout acte de corruption, dessous de table, blanchiment d'argent, financement du terrorisme, violation des données et tout acte, crime et/ou sanction recueilli dans la matrice des risques de l'entreprise, qui comprend différents scénarios auxquels peuvent se trouver confrontés les actionnaires, les employés ou les tiers qui représentent ou ont un lien commercial et/ou économique avec Propav Infraestructuras S.L. (ci- après « Propav »).



Propav aspire à devenir l'une des entreprises mondiales de référence dans le secteur des infrastructures, en allant au-delà du simple respect des réglementations légales, en guidant et en orientant l'ensemble de l'organisation vers l'exercice correct et diligent de son activité commerciale sur la base des lignes directrices suivantes:

Lignes directrices fondamentales

- Garantir l'engagement inaliénable envers les principes, la vision, la mission et l'objet social de Propav.
- Promouvoir, former et mettre à jour l'ensemble des lignes directrices comportementales et des orientations éthiques contenues dans le code de conduite éthique visant à consolider une culture éthique, intègre, inclusive et durable dans ses activités.
- Diffusion d'une philosophie de tolérance zéro à l'égard des comportements qui peuvent

impliquer des infractions à la législation, au code de conduite éthique et aux systèmes de gestion interne, et en particulier celles liées aux risques criminels auxquels l'entreprise est exposée dans le cadre de son activité.

- Promouvoir la culture éthique et les bonnes pratiques d'intégrité et de transparence à tous les niveaux de la gestion de Propav, tout en encourageant la formation dans ce domaine et en transmettant les connaissances nécessaires aux actionnaires, collaborateurs, partenaires, fournisseurs et autres parties prenantes.
- Promouvoir une culture éthique en donnant l'exemple, en se conformant au code de conduite éthique et en réagissant sans ambiguïté en cas de son non-respect.
- Agir conformément aux engagements pris en faveur du développement d'une conduite éthique au sein de l'organisation et dans le respect des lois applicables, en guidant et en orientant l'ensemble du personnel et des parties prenantes vers l'exercice correct et diligent de leur activité, qui fera l'objet d'un examen constant dans le cadre du système de gestion anti-corruption de l'entreprise et en rejetant tout acte de corruption.
- Mettre en place des mécanismes et des méthodologies pour détecter et gérer les risques dans les différentes activités de Propav, et implanter des mesures adéquates pour les traiter et les atténuer, y compris l'évaluation continue des activités, des actionnaires, des collaborateurs, des partenaires, des fournisseurs et/ou d'autres parties intéressées.
- Implanter et diffuser un système transparent de gestion de l'information interne dans lequel toute partie intéressée peut soulever un problème ou signaler un cas de non-conformité, en respectant les principes d'anonymat et de confidentialité et sans crainte de représailles.

POL-05-POLITIQUE DE COMPLIANCE GLOBALE

- Garantir la conformité des processus et des exigences applicables au système de gestion de la Compliance afin d'atteindre les objectifs prévus.
- Promouvoir systématiquement l'amélioration continue des processus de gestion qui constituent le système de gestion de la Compliance, en fournissant une formation et une assistance à tous les secteurs de l'entreprise.
- Garantir l'exercice indépendant de la fonction du comité d'éthique et d'intégrité, qui sera l'organe responsable de l'implantation et de la supervision du système de gestion de la Compliance de l'entreprise, en favorisant l'autonomie dans la prise de décision et l'autorité pour mener à bien sa mise en œuvre correcte.
- Mener des enquêtes de non-conformité potentielle de manière équitable et précise.
- Gérer les conséquences des violations du code de conduite éthique ou des règlements, en appliquant des mesures disciplinaires correctives et des formations spécifiques, en tenant compte des critères et des objectifs définis dans le code de conduite éthique et dans d'autres documents internes de l'entreprise.

Chez Propav, l'intégration effective d'une culture éthique va au-delà de l'établissement de programmes, de politiques et de réglementations. Il s'agit d'un concept ancré chez chacun de ses employés, qui leur permet de prendre des décisions quotidiennes au profit d'une gestion plus durable, plus éthique et plus intègre de l'organisation.

